

désignaient comme un excellent successeur de La Verendrye au commandement de l'expédition allant à la découverte de la mer de l'ouest, expédition dont le journal rend compte. A son retour, St. Pierre fut nommé commandant du fort LeBœuf, où il reçut Washington, qui avait été envoyé pour demander aux Français d'abandonner le plan de garder la possession de l'Ohio, parce que c'était une violation du traité. En 1755, il fit partie, en compagnie d'un détachement de Sauvages, de l'expédition de Dieskau au lac Saint-Sacrament (lac George), où il fut tué pendant que Dieskau cherchait à attirer les troupes britanniques dans une embuscade.

Smith (*Histoire du Canada*, 1815, vol. I, pp. 215 et 216) dit que St. Pierre et Marin entreprirent l'expédition à l'ouest dans le seul but de faire de l'argent; que la découverte leur étant parfaitement indifférente, ils ne se rendirent qu'à une petite distance dans le pays des Sauvages, puis s'en revinrent. Ils ne s'étaient occupés que d'amasser des fourrures et ils en apportèrent de grandes quantités à Québec, où elles furent vendues, chacun des membres de la société (dont St. Pierre faisait partie) réalisant des profits énormes. Smith ne cite pas son autorité. Tous les écrivains qui l'ont suivi le copient et le citent comme leur guide. La version de Bibaud n'est pour bien dire qu'une traduction à peu près littérale de celle de Smith.

St. Pierre et Marin tenaient leur commission de la Jonquière, qui avait remplacé de la Galissenièvre à la charge de gouverneur du Canada. Le caractère de la Jonquière est dépeint sous de sombres couleurs, il était d'une avarice et d'une avidité sans nom, et, comme exemple, on raconte qu'à l'article de la mort, il était très anxieux d'épargner la dépense même de bouts de chandelles. Ferland, citant un auteur dont il ne donne pas le nom, dit que de la Jonquière est mort de chagrin à la suite des accusations portées contre lui au sujet de sa part dans le commerce des postes. (*Cours d'histoire*, partie II, pp. 501-1.) Il n'est pas impossible que St. Pierre et Marin aient eu à partager l'odieux qui s'attachait à de la Jonquière, parce qu'ils avaient été nommés par lui.

La défense préparée par l'avocat de Bigot mentionne en détail toutes les accusations portées contre ce dernier. La deuxième partie traite des accusations à l'égard du commerce des fourrures, et bien que les noms d'autres personnes, qui sont accusées d'avoir participé à y obtenir des profits illicites, soient mentionnés, on n'y trouve pas celui de St. Pierre. Le fait qu'il n'est aucunement parlé de lui dans cette défense donne un certain degré de probabilité à la croyance qu'il ne s'est pas rendu coupable de la faute dont il a été accusé. L'auteur des *Mémoires sur les affaires du Canada*, 1749 à 1760, publiés par la Société littéraire et historique de Québec, en 1873, dit à la page 10, en parlant du choix de St. Pierre pour commander l'expédition à l'ouest, que les associés, dans leur propre intérêt, n'aurait pu mieux faire que de lui conférer cette charge, car "à une parfaite connaissance du commerce avec les Sauvages, il joignait une grande intégrité." Dans tous les cas, le journal fera voir quelle a été la conduite de St. Pierre. Les blancs dans les dates ont été conservés comme dans l'original et il en est ainsi de la date (25 août 1752)